

ID: 004-200072304-20181113-D2018221-DE



Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Absents : 7

dont suppléé : 0dont représentés : 5

Votants: 25

dont « pour »: 25dont « contre »: 0dont abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille dix huit, le treize novembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 9 novembre 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente,

PRESENTS: Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre, TRON Jean-Michel (parti avant le vote de la question n°43) et NICOLAS Yves.

EXCUSES: Mmes ALLEMANDI Florence, BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien, MM. BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean-Michel, ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, MASSE Roger ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie, FERRON Yves ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves, BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2018/221

OBJET: REGIE UBAYE SKI - TARIFS HIVER 2018-2019 SITE LARCHE ALPIN.

Le Conseil de Communauté,

VU sa délibération n°2018/139 du 19 juin 2018 portant sur les tarifs hiver 2018-2019 du site Larche Alpin ;

CONSIDERANT que tous les tarifs du site de Larche Alpin hiver 2018-2019 n'ont pas été délibérés ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie Ubaye Ski, réuni le 15 Octobre 2018 ;

Sur proposition de la Présidente, Après délibéré,

- DECIDE qu'une réduction de 50 % sera appliquée aux tarifs des forfaits remontées mécaniques pour les personnes handicapées et leurs accompagnants (maximum 2) sur présentation d'une carte d'invalidité,
- DECIDE que l'accès à l'espace luge est gratuit,
- PRECISE que les tarifs « groupe » sont réservés aux groupes constitués de 20 personnes et plus de type comité d'entreprise, association,
- PRECISE que le tarif « enfant » est réservé aux enfants de 5 à 11 ans inclus,
- PRECISE que le tarif « étudiant » est réservé aux étudiants sur présentation d'une carte étudiant en cours de validité et d'une pièce d'identité,
- PRECISE que la gratuité est accordée aux personnes de moins de 5 ans et 75 ans et plus sur présentation d'un justificatif d'âge,
- FIXE les tarifs des forfaits remontées mécaniques et des assurances skieurs comme suit :

	ТҮРЕ		TOUT DOMAINE
tering dri	ADULTE (18 ans à 74 ans révolus)	5.00 €	6.00€
2Н	JEUNE (6 ans à étudiant)	4.00€	5.00€
	ADULTE (18 ans à 74 ans révolus)	7.00€	8.00€
4H	JEUNE (6 ans à étudiant)	6.00€	7.00€
	FAMILLE (2 adultes et 2 enfants) ENFANT SUP	26,00 € 6,0	28,00 € 0 €

ID: 004-200072304-20181113-D2018221-DE

	GROUPE (10 personnes et +)	52.00 € 55.00 € 7,00 €	
	PERSONNE SUP		
	ADULTE		
JOURNEE	(18 ans à 74 ans révolus)	10,00€	11.00 €
	JEUNE 5 ans à 25 ans révolus (si carte étudiant après 18 ans)	8.00€	9.00€
	FAMILLE (2 adultes et 2 enfants) ENFANT SUP	36.00 € 38.00 €	
	GROUPE (10 personnes et +)	75.00 € 80.00 €	
	PERSONNE SUP	10,00 €	
	ADULTE	38.00€	40,00€
	(18 ans à 74 ans révolus)	30,00 €	40,00 €
	JEUNE 5 ans à 25 ans révolus (si carte étudiant après 18 ans)	31.00 €	34.00 €
4 JOURS	FAMILLE (2 adultes et 2 enfants)	140.00 €	150.00€
	ENFANT SUP	31,0	00€
	GROUPE (10 personnes et +)	260.00 €	270.00€
	PERSONNE SUP	38,00€	
	ADULTE	56,00€	58.00€
6 JOURS	(18 ans à 74 ans révolus)	30.00€	30,00€
030000	JEUNE 5 ans à 25 ans révolus (si carte étudiant après 18 ans)	46.00€	50.00€
NVITES		0.00€	0.00€
EUNES DE MOIN	NS DE 5 ANS	0.00€	0.00€
SENIORS 75 ANS	ET PLUS	0.00€	0.00€
ASSURANCE ASS	UR'GLISS 1 JOUR	1.50 €	1.50 €
ASSURANCE ASS	UR'GLISS 2 JOURS	3,00€	3,00€
ASSURANCE ASS	UR'GLISS 6 JOURS	9,00€	9,00€
SAISON LARCHE - STE ANNE - SAUZE PRIMEUR 1 (uniquement foire St Michel)		399,00€	399,00€
SAISON LARCHE - STE ANNE PRIMEUR 1bis (uniquement foire St Michel)		180,00 €	180,00€
SAISON LARCHE - STE ANNE PRIMEUR 2 (du 1er octobre au 16 novembre)		190,00€	190,00€
SAISON LARCHE des l'ouverture	- STE ANNE PLEIN TARIF de la station)	235,00€	235,00€
TOUR EN DAMEUSE 1 ADULTE		15,00€	25,00€
TOUR EN DAMEUSE 1 ADULTE + 1 ENFANT		20,00€	30,00€
OCATION ESPAC	CE LUDIQUE 3H	80,00€	
LOCATION ESPACE LUDIQUE SH		00,000	

ID: 004-200072304-20181113-D2018221-DE

OPTION DECOUVERTE DE LA GLISSE (encadrement pro durée 3h)	40,00€	
SUPPORT NUMERIQUE POUR FORFAIT SAISON	0,00€	0,00€
SUPPORT NUMERIQUE JETABLE	0,00€	0,00€
SUPPORT NUMERIQUE REUTILISABLE	2,00€	2,00€

FORFAIT DECOUVERTE DE LA GLISSE UNE SEANCE (Accès au domaine débutant + encadrement pro, 2h, en groupe)	
FORFAIT DECOUVERTE DE LA GLISSE DEUX SEANCES (Accès au domaine débutant + encadrement pro, 2h, en groupe)	60,00€
FORFAIT DECOUVERTE DE LA GLISSE CINQ SEANCES (Accès au domaine débutant + encadrement pro, 2h, en groupe)	120,00€
FORFAIT DECOUVERTE DE LA GLISSE SIX SEANCES (Accès au domaine débutant + encadrement pro, 2h, en groupe)	130,00€
DECOUVERTE DE LA GLISSE SEANCE PARTICULIERE (Accès au domaine débutant + encadrement pro 2h particulier. Tarif par personne)	39,00€

- DIT que les recettes correspondantes sont inscrites au budget Régie Ubaye Ski 2018 – section fonctionnement, articles 7061 et 758,
- DIT que la présente délibération annule et remplace la délibération N°2018/139 du 19 Juin 2018,
- DIT que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme,

> La Présidente, Sophie VAGINAY,